

Secrétariat du principal

Affaire suivie par :

**Laurent BLONSARD**

Principal

Tél : 02 54 84 01 39

courriel : [ce.0360498w@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.0360498w@ac-orleans-tours.fr)

Buzançais, le 3 septembre 2021

Le Principal du Collège Les Sablons

A

Rue Bernard Louvet  
36500 BUZANCAIS

Mesdames et Messieurs les représentants légaux

## **Objet : Lettre d'information aux familles n°2**

Madame, Monsieur,

Au travers de cette 2<sup>ème</sup> lettre aux familles, nous allons répondre aux nombreuses questions et demandes que vous pouvez avoir.

### **Foire aux questions**

#### **Le masque est-il obligatoire au collège ?**

La réponse est très clairement oui. L'information quant au port du masque en intérieur avait été transmise dans la lettre aux familles n°1. Un arrêté préfectoral impose le masque à 50 mètres autour des établissements scolaires. L'application du droit commun impose donc le port en extérieur au collège.

#### **J'aimerais que mon enfant change de classe.**

En premier lieu, il est important de préciser que la constitution des classes relève de la compétence du Chef d'établissement. En fin d'année scolaire, les équipes enseignantes, notamment les professeurs principaux, se réunissent pour établir les listes des classes de l'année suivante. La composition d'une classe tient compte de nombreux principes : les LV2, les options, le nombre d'élèves, les enfants à séparer, ... et des consignes transmises par les professeurs des écoles.

Chaque année, lors de la rentrée, des demandes diverses nous arrivent pour effectuer des changements.

La politique de l'établissement est fort simple : en dehors de demandes liées à la santé des enfants (PAI) ou à des impératifs pédagogiques, nous ne pourrions répondre favorablement aux changements. Le collège compte plus de 500 élèves, l'équité de traitement entre les enfants et les impératifs organisationnels ne nous laissent que très peu de latitude.

#### **Je n'arrive pas à trouver mes codes d'accès pour aller sur mon espace numérique !**

Si vous aviez des codes l'année passée, ceux-ci sont encore actifs.

Vous devez créer vos codes ou vous avez perdu vos anciens codes, vous trouverez, en pièce-jointe, un pas à pas pour vous aider dans la procédure. En cas de difficulté, vous pouvez contacter l'établissement. Un personnel vous accompagnera.

#### **Quand vais-je pouvoir faire ma demande de bourse collège ?**

Vous pouvez dès à présent faire votre demande en ligne sur votre espace numérique. La campagne de bourse est ouverte du 2 septembre au 21 octobre 2021, vous pourrez faire votre demande de bourse en ligne. Un flyer explicatif a été donné à chaque élève, mis en ligne sur le site du collège et annexé à la présente lettre. En cas de difficulté, vous pouvez contacter le collège qui mettra à votre disposition un ordinateur et, si nécessaire, une secrétaire complétera le dossier avec vous.

Le retrait d'un dossier papier reste possible sur demande auprès du secrétariat du collège.

**Mon enfant est en 6<sup>ème</sup>, des évaluations nationales en Français et en Mathématiques seront-elles organisées ?**

La réponse est oui. Du 13 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021, les acquis des élèves entrant en sixième seront évalués en Français et en Mathématiques. Ces évaluations permettront aux enseignants d'adapter leurs pratiques pédagogiques.

**J'ai entendu que des séances de vaccination seraient organisées dans les collèges et lycées.**

C'est vrai. **Le jeudi 9 septembre 2021 matin**, une campagne de vaccination sera ouverte au sein du collège. Le jour de la rentrée, les élèves de 12 ans et plus ont reçu un dossier complet. Celui-ci comprend un courrier de l'établissement où figurent les instructions pour faciliter l'organisation au sein du collège, une note d'information, une autorisation parentale et une enveloppe au nom de l'enfant.

Vous souhaitez que votre enfant soit vacciné, il vous faudra remplir le dossier. Vous ne souhaitez pas que votre enfant soit vacciné, vous n'aurez aucun document à remplir ou à retourner.

**Les réunions de rentrée vont-elles se tenir ?**

La réponse est oui pour les classes de 6<sup>ème</sup>. Les contraintes sanitaires nous obligent à démultiplier le nombre de réunions. La priorité a été donnée aux nouveaux collégiens. Vous recevrez, très prochainement, une note d'invitation pour vous informer de la date retenue pour la classe de votre enfant. L'établissement ne disposant pas d'une très grande salle polyvalente, les réunions se tiendront salle Jean Bénard (cinéma de Buzançais).

**Et pour les autres niveaux ?**

Pour les élèves de 3<sup>ème</sup> concernés, entre autre par l'orientation, une réunion d'information à destination des familles est prévue fin octobre. Nous nous rapprocherons de vous pour vous communiquer les modalités d'organisation.

Pour les 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>, nous vous invitons à contacter l'établissement en cas de demande spécifique.

**Je me questionne quant à l'organisation des cours d'EPS !**

Pour répondre à vos questions, vous trouverez, en pièce-jointe, le protocole spécial EPS établi par les enseignants de la discipline.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, au total dévouement de l'ensemble des personnels.

Le principal

  
Collège Les Sablons  
Le Principal  
Buzançais

Laurent BLONSARD